

TARIFS 2024 / 2025

CGEH

PENSION COMPLETE

	Seconde - 17 semaines d'école	Première - 20 semaines d'école	Terminale - 20 semaines d'école
Frais Inscription	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Adhesion	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Forfait Pédagogique	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Hébergement - Restauration	1 530,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
Equitation	280,50 €	330,00 €	330,00 €
Total	2 690,50 €	3 010,00 €	3 010,00 €

PRESTATIONS EN OPTION

Licence Equitation	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Transport Navette	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Transport Exceptionnel	10 € par Voyage	10 € par Voyage	10 € par Voyage

* Ce forfait est dû dans sa totalité à l'année et n'est pas remboursable en cas d'absence. Pour un arrêt de formation, tout mois commencé est dû.

Il comprend : Les frais de visites, activités pédagogiques et éducatives de la MFR. Une partie des frais des sorties d'étude (selon organisation).

La couverture accident du travail à la MFR et en stage. Les livres et autres supports pédagogiques sont fournis.

Il ne comprend pas : Les frais de dégradation volontaire des infrastructures de la MFR. Les frais bancaires ou de recouvrements facturés en cas de retard ou absence de paiement. Les frais médicaux privés et d'hospitalisation.

Les bourses et aides : possibilité d'aide pour les transports scolaires (selon le Conseil Régional) et les bourses du Ministère de l'Agriculture (dossier à nous réclamer lors de l'inscription).

TARIFS 2024 / 2025

CGEH

DEMI PENSION

	Seconde - 17 semaines d'école	Première - 20 semaines d'école	Terminale - 20 semaines d'école
Frais Inscription	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Adhesion	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Forfait Pédagogique	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Hébergement - Restauration	510,00 €	600,00 €	600,00 €
Equitation	280,50 €	330,00 €	330,00 €
Total	1 670,50 €	1 810,00 €	1 810,00 €

PRESTATIONS EN OPTION

Licence Option	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Transport Navette option	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Transport Exceptionnel	10 € par Voyage	10 € par Voyage	10 € par Voyage

* Ce forfait est dû dans sa totalité à l'année et n'est pas remboursable en cas d'absence. Pour un arrêt de formation, tout mois commencé est dû.

Il comprend : Les frais de visites, activités pédagogiques et éducatives de la MFR. Une partie des frais des sorties d'étude (selon organisation).

La couverture accident du travail à la MFR et en stage. Les livres et autres supports pédagogiques sont fournis.

Il ne comprend pas : Les frais de dégradation volontaire des infrastructures de la MFR. Les frais bancaires ou de recouvrements facturés en cas de retard ou absence de paiement. Les frais médicaux privés et d'hospitalisation.

Les bourses et aides : possibilité d'aide pour les transports scolaires (selon le Conseil Régional) et les bourses du Ministère de l'Agriculture (dossier à nous réclamer lors de l'inscription).

